L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 28 MAI 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande une personne compétente pour prendre soin d'un enfant de deux ans, elle devra parler l'anglais. S'adresser 431 Avenue St-Charles. 28 mai—28 29

ANNONCES JUDICIAIRES

Mélanie D. Breton, épouse d'Eugène Brice Sembre, contre son mari.

No 39,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division "C"—Pour les motifs ceux guidés dans l'opinion écrite de la Cour, ce jour, exprimés et enregistrés, il est ordonné, jugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mélanie D. Breton contre son mari Eugène Brice Sembre dissolvant la communauté existant entr'eux, et contre E. Courribet, syndic des créanciers du susdit Sembre, adjugeant la demanderesse pr propriétaire, avec droit exclus f d'administration, 1° d'une somme de $695 70 reçue par elle de la faillite d'Eugène Brice Sembre, son mari; et 2° de l'immeuble décrit en sa pétition, et acquis par elle de Victor Marie et de dame A. Bueda, épouse de Thomas Bueda, par acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 30 avril 1889.

Il est, en outre, ordonné, jugé et décrété que l'intervention de H. B. Claflin & Compagnie soit mise hors de Cour, et leur demande rejetée à leurs frais; les frais restants devant être payés au pro rata, par le défendeur Eugène Brice Sembre, et E. Courribet, syndic.

Il est de plus, ordonné, jugé et décrété que la pétition de la demanderesse touchant les bijoux et l'argenterie, lui soit refusée comme en cas de faute de plaider (non suit).

Jugement rendu le 7 et signé le 11 mars 1892.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

14mai—3f—1f p sem

PAR LE CONSTABLE.

Jeremiah Lyons vs M. Tomasovich.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 21,435—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 3 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. BARRENTELLI,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mai—24 29—3 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Ephraim Offner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,407—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Brothers, femme de Aaron Peiser, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

20mai—20 25 29

Succession de Mme Gertrude Kramer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,703—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Kramer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 mai—20 25 29

Succession d'Albert Kuntz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,488—Division A—Attendu que Margaret Kuntz, femme de Prentice E. Edrington, a présentée une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Kuntz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 mai—18 23 27

Succession de David S. Bryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,855—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mai—24 29—2 juin

Succession de Jean F. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 mai—19 24 28

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Raymond Ducos soit convoquée et tenue pardevant Joseph Daviguaud, notaire, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le 14me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé FRED. D. KING, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

11 mai—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres en vente, à savoir:—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux, que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33,772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivies et non servies aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour, avec frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.

Jugement signé le 29 février 1892.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit-cent-quatre vingt-douze.

TH. BUISSON, Député Greffier.

1m ars—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

NLLE-ORLÉANS, 26 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,003,263 52
Surtirages		17,199 13
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, bons Etat et ville		336,253 50
Immeubles, meubles et installations		23,855 79
Autres propriétés foncières		41,785 43
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande $424,566 55		
Change à vue sur New York	96,116 65	
Echanges étrangers	44,392 24	
Dû par les banques et banquiers	79,673 96	
Chèques pour le Clearinghouse	286,575 91	
Monnaie courante et espèces	362,390 70	1,298,716 01
		$2,768 328 37

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		148,360 56
Dividendes non payés		14,403 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,491,000 25	
Dû aux banques et banquiers étrangers	611,689 69	2,102,689 94
Bills et billets réescomptés		32,919 87
		$2,768,328 37

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier

PIERRE LANAUX, Président.

J. C. KEEVER, Vice-Président.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison complète quand le souffrant n'est pas d'un âge trop avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 6 onces 50 cents.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 MAI—CLASSE No 225

Tirage de 4 heures P. M.

1ère	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
4	12	40	14	70	35	50	58	75	27	74		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 27 mai 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.

DAN. A. WILSON.

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank

P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.

A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank

CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel de $40.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUIN 1892.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$600,000, soit		$600,000
1 Lot de	200,000		200,000
1 Lot de	100,000		100,000
1 Lot de	50,000		50,000
2 Lots de	20,000		40,000
5 Lots de	10,000		50,000
10 Lots de	5,000		50,000
25 Lots de	2,000		50,000
100 Lots de	800		80,000
200 Lots de	600		120,000
500 Lots de	400		200,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $800	80,000
100 Lots de $400	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200	199,800

3,144 Lots se montant à....$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District connue comme le People's Theatre.

L. Luderbach versus People's Theatrical Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,697—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Camp, Sixième et Magazine, deux desquels sont désignés par les numéros 10 et 11, sur un plan de Blanchard, voyer, conformément à un acte pardevant J. M. Benderangel, notaire, le 26 avril 1880, Livre 113, Folio 171, et l'autre par le numéro 1, sur un plan de Ferguson, voyer, d'après un acte passé pardevant Pedesclaux, notaire, le 13 juin 1858, Livre 70, Folio 20; chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne sur la rue Magazine sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 avril—25—2 9 16 23 28 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés à Carrollton.

New South Building & Loan Association vs. Mme Clara Willenborg, femme de Frank Willenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,775.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, dans cette paroisse, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 52, borné par les rues Cambronne, Cinquième, Madison et Plum, sur une esquisse divisant le dit ilet en lots, annexée à un acte de vente de Meloncy Soniat à Philip Scheer, passé pardevant C. C. Porter, un notaire public, daté le 29 mai 1850. Les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Cinquième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24mai—24 31 juin7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques de l'acquéreur précédent.

Vente par le Shérif Civil du contenu, etc., d'un Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, consistant en Corbillards, Voitures, Chevaux, Tally-Ho's, Wagonnets.

Un vaste assortiment de Cercueils, etc.

Au No 271 rue du Camp et 273 rue Magazine.

Dans l'affaire de L'Interdiction de Thomas W. Hothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,418.—En vertu d'un ordre de vente daté du 24 mars 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 28 mai 1892, à l'heure ci-dessous mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 271 rue du Camp, à 10 heures A. M.—

Un grand assortiment de cercueils en imitation de bois de rose, cercueils métalliques, cercueils en bois de pin, etc. Aussi, un cercueil en bronze; piédestaux, tapis funéral en vitrines, glacières, pompe à embaumer, etc., et autres articles appartenant à ce genre d'affaires.

A l'écurie No 273 rue Magazine, à 11 heures A. M.—

2 voitures à quatre roues (fabrique Hecks & Johnson), 2 voitures à quatre places (fabrique Miller), un grand et un petit wagonnet ou Tally Ho, une charrette à provisions Tennessee, (the Bodley wagon), un corbillard noir et doré 1 corbillard blanc, 1 corbillard noir, 1 paire de chevaux noirs, 1 paire de chevaux gris, 2 chevaux bais, un lot de harnais et un lot de vieilles voitures et buggies, etc. le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 mai—17 20 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du premier district.

Jean Marie Gelé vs Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,781.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et 1 Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Camp, Girod et Magazine, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre-vingt seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme Veuve Madeline Dias, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cornibé, d'après un acte fait pardevant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27 avril—27—mai 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Jean Peralde vs The Anglo-American Real Estate and Improvement Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,641.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 55, borné par les rues Flood, Delaronde, Chartres et la Plantation de Saulet. Les dits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent trente pieds entre ligne parallèles.

Acquis par le défendeur de Veuve Charles Giffin, Jr., conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 25 novembre 1890.

Bureau de transfert, livre 138, folio 282.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30—6 13 20 25 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Quatrième District.

David Glover vs. Caroline Faecher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 35,492 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 94 du plan de ville de la ville de Lafayette, bornés par les rues Live Oak, Laurel, Jackson et Joséphine, et désignés comme lots No Vingt-deux et Vingt-trois, sur un plan fait par J. Schreiber, daté le 3 février 1836, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Le dit lot No Vingt-deux mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Laurel, sur cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Vingt-trois mesure trente pieds 10 pouces deux lignes et demie de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Louis T. Copping vs. Marie Eugénie Bienvenu, femme séparée en propriété de Amédée Gauchet de l'Isle et son dit mari pour l'aider et l'autoriser en ceci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1850, déposé au bureau de C. C. Ladreyere, alors notaire en cette ville, comme le plan No 2 de son livre de plans, lequel lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 mai—3 9 16 23 30—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Ceux qui ont un placement d'argent à faire.

GRANDE VENTE DE PARTAGE

—DE—

Propriétés foncières splendidement situées et d'un grand rapport.

STOCKS ET BONS.

Les beaux magasins bien situés, doubles à deux étages et résidences

Nos 857, 857 1/2, 859 et 859 1/2 rue des Magasins,

En face du marché de la rue Neuvième, un joli cottage en bois et grande écurie dans le fond, faisant face à la rue Neuvième.

La splendide rangée de cottages doubles bien bâtis et lucratifs,

Nos 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 193 1/2 rue Huitième coin Camp.

Le magasin à deux étages et résidence de choix bien situés,

No 890 rue des Magasins coin Toledano.

La résidence simple en bois qui se trouve en arrière,

No 118 rue Toledano près de la rue des Magasins.

Les deux magasins et résidences en briques à deux étages bien bâtis,

Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas au coin de la rue St-André.

L'agréable cottage-résidence simple

No 934 rue des Magasins près de l'avenue de la Louisiane.

Le tout en bon état, très rémunératif et toujours loué et

Admirablement situé ayant une valeur permanente et certain d'augmenter.

A L'ENCAN.

Succession de John Schilling.

No 35,047.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 18 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières et sécurités décrites ci-après, à savoir-

Stocks et Bons.

1. Vingt cinq (25) Actions du fonds capital du New Orleans Brewing Association de $100 chacune.

2. Vingt cinq (25) Actions du fonds-capital du Lafayette Fire Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, de $50.

3. Cinq (5) Actions du fonds capital du New Orleans Coffin & Manufacturing Co. de $50 chacune.

4. Deux (2) actions du fonds capital de John J. Voelkel Hardware Co. (limité) de $100 chacune.

5. Une (1) action du fond capital du German Men's Singing & Benevolent Association du Sixième District de la Nouvelle-Orléans.

6. Un (1) Bon du New Orleans Brewing Association, Séries F, de $100, avec 27 coupons attachés.

7. Un (1) Bon de $1,000 du New Orleans Brewing Association, Séries C, avec 27 coupons attaché.

Propriété foncière

Nos 849 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la Neuvième rue.

1. **Cette splendide propriété commerciale et résidence** Nos 859 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la rue Neuvième, décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Quatrième district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième, Huitième, formant l'encoignure des rues Magasins et Neuvième, et mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Neuvième, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant. Les améliorations comprennent un magasin double en bois à deux étages, solidement construit, et résidence avec magasins spacieux, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, 5 appartements, chambre à bain et galerie derrière en haut, citernes, hangars, etc., cour bien briquetée. La propriété formant l'encoignure, No 859 1/2 de la rue des Magasins, a en outre une bâtisse à deux étages au fond et est occupée comme café par M. W. Shannon avec un bail qui expire le 30 septembre 1892, à raison de $720 par an. Le No 859 est occupé par une pharmacie sur un bail au Dr Horsburg à $400 par an. Immédiatement faisant face au marché de la rue Neuvième et au milieu d'un centre d'affaires très actif ces splendides magasins sont certains de donner continuellement des loyers stables et très rémunératifs. Il est impossible de désirer un meilleur emplacement pour un homme entreprenant dans n'importe quel genre d'affaires au détail.

Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins.

2. **Les deux Magasins et Résidences** en bois à deux étages, très bien situés Nos 857 et 857 1/2, rue des Magasins, avec un grand hangar devant et arrangés avec des magasins spacieux, salle à manger et cuisine en bas, et cinq appartements en haut hangars, citernes et cours pavées à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la dernière propriété décrite ci-dessus, qui lui est contigue et mesurant 31 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Admirablement situé et directement sur la ligne du trafic en allant et revenant du marché de la rue Neuvième tous loyers occupés et maintenant sous un bail au J. J. Voelkel Hardware Co. (limité).

Cottage et Lot rue Neuvième.

3. **Le Cottage Simple en Bois** rue Neuvième près de la rue des Magasins, ayant 3 chambres, une grande allée, écurie et hangars spacieux, chambre pour le fourrage, pour les chevaux, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu aux deux derniers lots décrits ci-dessus dans le fond, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Neuvième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant à proximité du marché rend la propriété excessivement désirable et elle est maintenant louée à $300 par an.

Le Cottage Double en Bois Nos 181 à 183 rue Huitième.

4. **Le beau cottage double en bois,** parfaitement bâti, avec deux étages dans le fond, construit en retraite, et ayant des galeries sur la façade et sur les côtés. Le cottage renferme 7 chambres, un office, des hangars, des citernes, un jardin sur la façade, des arrière-cours et des allées proprement pavées.

Les lots sont vastes et comprennent deux terrains situés dans le quatrième district de cette ville et désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No 65, bornés par les rues Huitième, Septième, Magasins et Camp, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. La propriété rapporte $480 par an.

Le cottage double en bois, Nos 185 et 187 rue Huitième.

5. **Le cottage double en bois, très désirable,** Nos 185 et 187 rue Huitième, bâti en retraite, contenant galeries sur la façade, 5 chambres, citernes, hangars, arrière cour et allée de côté proprement pavées. Le tout est très grand et est décrit comme suit, savoir: Une certaine portion de terre située dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y attenant, mesurant 36 pieds de face à la rue Huitième sur 110 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Les cottages doubles Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2, rue Huitième, coin Camp.

6. **Les doubles cottages en bois,** d'un rapport excellent et régulier. Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, bâtis sur les lots ci-après décrits, savoir:

Quatre lots de terre situés dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y appartenant, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, sur un plan exécuté par C. A. De Armas, arpenteur, le 31 juillet 1865, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire de cette ville, le 31 juillet 1865; les dits lots mesurent, savoir: Le lot No 13 forme le coin des rues Camp et Huitième, et mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 78 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Huitième; le lot No 14 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 15 mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 16 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur. Le cottage Nos 189 et 191 rue Huitième a deux étages dans le fond et est bâti en retraite; il renferme une galerie sur la façade, un vestibule pour escaliers des lieux, 7 pièces distinctes, des hangars, citernes avec cours et allées de côté proprement pavées. Il rapporte $480 de loyer par an.

Le cottage Nos 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, est également construit en retraite, rue Huitième, coin Camp; il a des galeries sur la façade et sur les côtés, 5 chambres, des citernes, hangars, cours devant et derrière et allées de côté proprement pavées, le tout rapportant $384 par an.

Cette magnifique rangée de cottages se loue parfaitement et est à proximité des marchés, des écoles, des églises et des lignes de cars: le voisinage est irréprochable. Ces maisons offrent l'occasion d'un placement extrêmement productif.

Magasin et résidence No 890 rue Magazine, coin Toledano, et résidence simple No 117 rue Toledano.

7. Le magasin avec résidence, très désirable, au coin des rues Magazine et Toledano. Le lot est désigné par le No 12 de l'ilet No 127, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Magazine, Toledano, Pleasant et Constance, mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine sur 110 pieds de profondeur et 39 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur dans le fond.

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Les améliorations comprennent premièrement le magasin avec résidence à deux étages, parfaitement situé, No 890, rue Magazine, coin Toledano, disposé en un grand magasin avec 4 chambres en bas et une galerie de façade et 4 chambres au-dessus, avec citerne, arrière cour, etc. La propriété rapporte $360 par an. Deuxièmement: la maison de résidence en bois à un étage dans le fond, contenant 3 chambres, avec citernes, cours, etc. Cette propriété mérite d'être recherchée soit comme emplacement d'affaires soit comme placement, à cause des affaires qui sont concentrées dans le voisinage du marché de la Neuvième rue.

Le cottage de résidence No 934 rue Magazine, près de l'avenue de la Louisiane.

8. **Le cottage-home simple en bois, bien situé,** No 934 rue Magazine, à distance du trottoir, avec jardin sur la devanture et ayant galerie de devant et 2 chambres, bâtisse de dépendances, citerne, arrière cour, etc. Le terrain est désigné par le No 16 dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de façade rue Magazine sur 124 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Une double ligne de chars passe devant la propriété sise dans un excellent quartier, près de la belle demeure de M. Keller, et à proximité de marchés, d'églises et d'une école. Un joli et confortable home.

Le magasin et les résidences en briques Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André.

9. **Les magasins avec résidence construits et bien bâtis, en briques, à deux étages avec mansardes** Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André, disposés en spacieux magasins avec corridor, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, et larges galeries devant; cinq appartements au-dessus, auvents, citernes, arrière-cours, etc., à chaque bâtisse. Le terrain est décrit comme suit: Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-André, Adèle et Rousseau, formant l'angle des rues Tchoupitoulas et St-André, et mesurant 51 pieds de façade rue Tchoupitoulas, sur 136 pieds, 1 pouce et 9 lignes de profondeur et de face à la rue St-André; 129 pieds, plus ou moins, de profondeur, de l'autre côté; 48 pieds, 6 pouces de largeur à l'arrière.

La propriété du coin, No 671 rue Tchoupitoulas, est occupée, et la buvette et le salon de billard donnent $540 par an; et le No 673 rue Tchoupitoulas est le magasin de vêtements Nelson très anciennement établi, donnant un revenu annuel de $300.

Ces magasins, bien construits sont à proximité des points où l'on expédie par navires, des presses à coton, du ferry de Gretna, et sont précieux comme emplacements de commerce ou comme placements de capitaux.

De complets renseignements quant aux baux, etc., seront donnés au moment de la vente. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les sécurités comptant, et pour les immeubles, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur. Le reste à un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en coupons à l'agrément des parties intéressées et spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les polices d'assurances transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892, en sus du prix d'adjudication. Devront faire le dépôt d'usage de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.

24mai—24 28 juin4 11 18 25

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Vente en Partage

De propriétés de valeur et rémunératives dans le Second district de cette ville au coin de la rue Villeré et du Chemin du Bayou.

La maison de résidence à deux étages couverte en ardoises,

No 271 rue Villeré. Le cottage double couvert en ardoise ayant à l'arrière une bâtisse à deux étages couverte en ardoises.

Nos 245 et 247 Chemin du Bayou, coin de la rue Villeré.

Le joli cottage en briques

No 249 Chemin du Bayou, attenant.

Pour un partage entre héritiers de tous âges. A crédit de longue échéance à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

Une maison de résidence en bois à deux étages

1° **La maison de résidence à deux étages, en bois,** portant le No 271 de la rue Villeré, entre Esplanade et Chemin du Bayou en face de l'Hôpital dans le carré d'ilet borné par la rue Robertson. Deuxième District de cette ville, ayant 6 chambres, auvent, citerne et lieux d'aisance, hydrant, cour pavée et valant environ $18 à $20 de location par mois, sur un terrain d'environ 27x65 pieds.

Un cottage double.

2° **Le cottage double en bois, couvert en ardoises, avec une bâtisse double en bois, à deux étages à l'arrière,** formant le coin de la rue Villeré et du Chemin du Bayou, contigue à la propriété ci-dessus décrite, et portant les Nos 245 et 247 du Chemin du Bayou, ayant 4 chambres de chaque côté, cour pavée, citerne, etc., et valant environ de $12 à $15 par mois de chaque côté, sur un terrain d'environ 44x58 pieds.

Petit cottage en briques.

3° Le joli cottage en briques et la bâtisse à l'arrière portant le No 249 du Chemin du Bayou, attenant à la propriété ci-dessus décrite, ayant 6 chambres, citerne, auvent, etc., arbres fruitiers et petit jardin, cour pavée sur un terrain d'environ 32x81 pieds et rapporte $10 par mois.

Le tout d'après des plans de Sidney de Lisle, voyer, que l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant le reste à un et 2 ans, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets à termes, s'il y en avait, devraient être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1892 et autres des commissions, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Les actes de vente pardevant M. E. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 mai—22 29—juin 5 11

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

La spacieuse et confortable Résidence-Cottage à un étage avec mansarde bien finie,

NO 309 RUE NORD REMPARTS.

No 18,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Succession de J. B. Levêque.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 29 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de J. B. Levêque, daté le 24 mai 1892, il sera vendu à l'encan à savoir:—

Cette certaine portion de terre, comprenant près de deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, St-Antoine et Bourbon ou Bagatelle, mesurant 53' 3" 3"' face à la rue N. Remparts sur 127' 10" 5"' de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande et confortable résidence à un étage avec mansarde, ayant vestibule au centre, salons doubles, grandes chambres à coucher et chambres et cabinets bien finis dans la mansarde, bâtisses à deux étages dans le fond divisées en 6 chambres confortables, hangard et écurie, porte-cochère, cour pavée, 2 citernes, puits etc., voisinage choisi et à proximité de toutes les commodités.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1892 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

25mai—25 juin 4 11 18 25 28

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1892, il sera vendu à l'encan—

1. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'ilet borné par les rues Magazine et Girod, ayant de confortables chambres à coucher en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 86 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnie, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Jas. J. Woulfe, notaire.

18 mai—18 21 29—juin 4 11 18 25

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un valeur et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Succession de John J. Daly—No 35,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—MARDI 7 juin 1892 à 11 heures A. M., il sera vendu au No 3 1/2 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 mai 1892 pour compte de la dite succession, Blocks de peintres et poulies et échelles, brosses et ustensiles jumelles, lunettes de campagne, deux vieilles montres, vieux livres, etc.—Conditions comptant.

SPEAR & ESCOFFIER.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

27 mai—27 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AGREABLE MAISON SUBURBAINE

DE FEU

EVARISTE BLANC,

Située sur la Rive du Bayou St-Jean,

Dans une des plus pittoresques et salubres parties de la ville et son côté le plus élevé.

Six Grands et Splendides Terrains,

Faisant face au Bayou St-Jean

Et touchant à la propriété ci-dessus décrite.

Neuf Grands et Splendides Terrains,

Faisant face à l'Avenue Esplanade.

Et à l'arrière de la susdite propriété, en face du New Orleans Jockey Club et près des Fair Grounds.

Nos 325 et 327 rue St-Louis, entre Prieur et Roman,

Une Maison Double en Bois,

Retirée de la rue.

Mme Kate Blanc Prince et autres

vs

La mineure Kate Blanc.

No 35,291—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 4 mai 1892, et signé le 10 mai 1892, par l'Honorable C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la dite affaire la propriété de valeur ci-après décrite, savoir—

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second district de cette ville, dans le carré d'ilet No 59 borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et la Promenade Carondelet, conformément à un plan de L. H. Pilié, en date du 17 mars 1840, lequel terrain est numéroté 13 sur le dit plan et mesure 27 pieds, plus ou moins, de façade rue St-Louis, sur une profondeur de 110 pieds entre parallèles. Les améliorations consistent en une maison double à distance et louée au prix de douze dollars par mois portant les Nos municipaux 325 et 327 rue St Louis

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district et de la ville de la Nouvelle-Orléans faisant face au bayou St Jean et s'étendant jusqu'à la rue Esplanade, mesurant, au pied français, 270 pieds plus ou moins de façade sur le bayou St Jean et 289 pieds, plus ou moins mesure américaine, sur une profondeur de 440 pieds 4 pouces plus ou moins, mesure américaine, sur la ligne nord-ouest contigue à la propriété de l'Hon. A. L. Tissot, 465 pieds 6 lignes plus ou moins, mesure américaine, sur la ligne latérale de la banlieue de Pontchartrain et 292 pieds 4 pouces 4 lignes, plus ou moins, mesure américaine, faisant face à la rue Esplanade, laquelle propriété fut acquise par le dit Samuel Peter Blanc, le 31 décembre 1881, par achat à une vente du shérif de cette date, en vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire numérotée 4,031 et 12,293 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans conformément à l'acte de vente du shérif en date du 24 octobre 1883, enregistré au bureau des transferts, paroisse d'Orléans, livre 120, folio 550 et est particulièrement décrite sur un plan de la dite propriété de Louis H. Pilié, député voyer à la Nouvelle-Orléans en date du 11 février 1876.

La susdite propriété sera vendue conformément à des subdivisions et mesures d'un plan d'Edgar Pilié en date du 4 avril 1892, lequel plan est exposé avant et le jour de la vente, comme suit:

1° Une certaine grande portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville, désignée par le No 12 sur le dit plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 4 avril 1892, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou le Chemin Coquille du Lac, la Grande Route St-Jean, la rue de l'Esplanade et la propriété de l'Hon. A. L. Tissot, et mesure, au pied américain, 99 pieds 6 pouces de face au Bayou St Jean, ou le Chemin Coquillé du Lac, 100 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 305 pieds 11 pouces sur le côté de la ligne No 13 et 300 pieds 6 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne No 11.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages substantiellement bâtie, agréablement distribuée, avec mansarde et belvédère, retirée de la rue, ayant corridors dans le centre à chaque étage, trois grandes chambres et office au rez de chaussée, 2 salons avec portes à arches et 3 chambres à coucher dans l'étage supérieur, une très grande galerie à chaque étage tout autour de la bâtisse, et la basse cour pavé de tuiles, une grande portion du terrain est briquetée avec grandes allées une barrière en fer ornemental sur mur en briques face au Bayou. Il y a quatre pacaniers qui rapportent, orange s, magnolia cyprès et autres arbres trop long à énumérer, à peu près dix acres environ, pour ces arbres et autres plantes rares. Cette splendide propriété est située sur la rive droite Bayou St Jean, près du pied du pont du New Jocky Club (Fair Grounds) et tout près de quatre lignes de chemins de fer qui s'étendent au fleuve Marché Français, Douane, au Mint aux Cimetières, Statue Clay, West End, Spanish Fort, etc. et réunit tous les conforts pour faire une résidence des plus désirables et de tout attirer l'attention de ceux qui désirent un home.

2° Un lot de terre désigné par le No 16 dans le même ilet et district que le précédent, mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road, 32 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 312 pieds 10 pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St-Jean, et de 311 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 15.

3° Trois lots de terre touchant à celui ci-dessus, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, mesurant comme suit, chacun 31 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road, les lots 13 et 15 mesurant chacun 32 pieds 2 pouces, 3 lignes de profondeur dans le fond, le lot No 14 mesurant 32 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 13, 311 pieds, 1 pouce, 2 lignes, sur la ligne qui le sépare du No 16 et 309 pieds, 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du No 14, le lot No 14, 309 pieds, 4 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale du lot No 13 et 307 pieds, 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 15; le lot No 13, 307 pieds, 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 14 et 306 pieds et 11 pouces sur la ligne latérale du lot No 12.

4° Deux lots de terre désignés par les Nos 10 et 11 dans le même ilet et district que les autres propriétés ci-dessus décrites, mesurant chacun 31 pieds de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road, chacun 31 pieds, 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 11, 300 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne latérale du No 12 et 296 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 10; le lot No 10 298 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 11, et 297 pieds, 2 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de A. L. Tissot.

5° Un lot de terre désigné par le No 1, dans le même ilet et district que celui ci-dessus mesurant 43 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade 17 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: 152 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St-Jean et 150 pieds sur la ligne latérale du lot No 2.

6° Sept terrains dans les mêmes district et carré que les premiers, désignés par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, mesurant chacun 32 pieds de façade rue Esplanade, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

7° Un terrain contigu aux précédents, désigné par le No 9, mesurant 35 pieds de façade rue Esplanade, 50 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne latérale du terrain No 8 et 152 pieds 2 pouces sur la ligne latérale de la propriété de A. L. Tissot.

Conditions Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à crédit d'un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant six pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à paiement final; les divers actes de vente devant être passés pardevant James Fahey, notaire en cette ville, et chacun des dits actes devant porter une première hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété lui de rite. Ils devront aussi renfermer toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles l'année courante et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de la vente.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18

PAR E. A. BLAKELY & CO.

Propriété de valeur dans le premier district,

No 64 RUE THALIE.

Succession de Mary Ann Dobbins et son mari.

Nos 34,270 et 19,092—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Consolidé.

PAR E. A. BLAKELY & CO., E. A. Blakely, encanteur.—Bureau No 175 rue Commune près Carondelet, SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus, Division E, daté le 12 mai 1892.

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue comme le No 64 rue Thalie, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St-Thomas, Ste-Thérèse et Tchoupitoulas, et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par Pilié, et daté le 1er janvier 1866, et déposé au bureau de Edward Barnett, notaire. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 5 lignes de face à la rue Thalie, et courant de la dite rue à la rue Ste-Thérèse 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la dite rue, 120 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, 116 pieds 3 pouces et 2 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St-Thomas, aux termes et conditions ci-après.

Un tiers comptant, la balance à un, deux, trois ou quatre ans, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, payable semi annuellement et garantie par toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumant les taxes de 1892 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Walter D. Denégre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mai—18 21 28—4 11 17 18 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages

No 225 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.

No 246 rue Royale, entre Ursulines et St Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.

Emile M. Lefèbre et als. vs. M. U. Bargas née Hotard, Tutrice et als.

No 416—23me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable E. B. Talbot, juge de la 23me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, en date du 30 avril 1892, dans l'affaire ci-dessus de la propriété de valeur, à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 49, borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St-Philippe, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, connue par le numéro municipal—rue Royale, occupée par un chantier de bois; vendue sujette à un bail expirant le 31 mars 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 216, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt-sept (27) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue St Charles, sur une profondeur de cent vingt-six (126) pieds deux (2) pouces sur le côté vers la rue St-Joseph et cent neuf (109) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre côté et trente-deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée un salon et salle à manger quatre chambres et escalier, une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant cinq chambres, terrasse, cave, water-works, lieux d'aisances à chaque étage, etc. connue par le numéro municipal 225 rue St Charles.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Désirablement Situées Dans le Deuxième District.

Nos 113 et 115 rue Ste-Anne, Entre Bourgogne et Dauphine—Cottage à deux corps de logis, à un étage, loué $15 par côté.

No 189 rue Dauphine, près Ste-Anne—Maison à deux corps de logis, à un étage, loué $25 par mois.

No 75 rue Dumaine, entre Royale et Bourbon—Maison à un étage avec entrée pour voiture, loué $14 par mois.

Louis Mangin

vs

Julie Mangin et als.

No 35,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 24 avril 1892, par l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne Dumaine Dauphine et Bourgogne, suivant un plan de N. Tourné architecte, en date du 26 mai 1853 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan 52, livre de plans No 6—36 pieds 11 pouces et 6 lignes de face rue Ste Anne, sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à un étage à deux corps-de-logis, ayant sur chaque côté trois chambres, et une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant trois chambres de chaque côté, waterworks cuve, puits lieux d'aisances, cour briquetée, etc. etc., loué à $15 chaque côté; connu par les numéros municipaux 113 et 115 rue Ste-Anne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ste Anne, Bourgogne et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de M. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 décembre 1857, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, notaire, le 2 mai 1861, 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur du côté de la ligne vers la rue Ste-Anne de 53 pieds 2 pouces et 6 lignes, s'étendant sur la ligne de la propriété de Mlle Estelle Malochi, et rétrécissant en largeur de 10 pieds 5 pouces et 2 lignes, et mesurant seulement sur la dite ligne 21 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond et 90 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Dumaine. Les améliorations consistent en une résidence à deux corps de logis, et à un étage, et une cuisine en briques avec 4 chambres connue par le numéro municipal 189 de la rue Dauphine, ayant deux chambres et cabinet de chaque côté, cave, lieux d'aisances, etc.; louée $25 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4, borné par les rues Dumaine, Royale Bourbon et St Philippe, sur un plan de Joseph Pilié voyer, en date du 22 janvier 1825, et touche au lot No 3 et mesurant en français 25 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations consistent en une bâtisse ayant quatre chambres, entrée pour voiture, Waterworks, etc., connu par le numéro municipal 75 rue Dumaine. Louée $14 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste du prix par paiements égaux en un et deux ans de crédit portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur; l'acte hypothécaire doit contenir les clauses usuelles relatives aux honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter le paiement du dit crédit, les clauses d'assurances et de non aliénation, etc.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, par devant John R. Légier, notaire

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus de leur enchère, et possession devant être donnée au moment de la terminaison de l'acte de vente. Les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent avec les encanteurs au moment de la vente pour lier la vente.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE VASTE

—ET—

IMPOSANT

Magasin en briques à quatre étages,

No 269 RUE DECATUR,

—EN FACE DU—

Marché Français aux Légumes,

Ensemble avec toutes les Machines et le Moulin qui s'y trouvent contenus et adaptés à la manufacture de Vermicelle, Macaroni, etc.

LE TOUT EN BLOC.

Joaquin Sambola

—vs—

Ses Créanciers.

No 33,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 avril 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, machine, moulin, etc., à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, et tout ce qui y appartient, situé dans l'ilet borné par les rues **Decatur,** anciennement Vieille-Levée, **Ursulines, Chartres et St-Philippe,** dans le deuxième district de cette ville, mesurant, en mesure française, **cinquante-deux** pieds de face à la rue **Decatur** sur cent **soixante-dix-huit pieds de profondeur.**

Les améliorations comprennent un vaste et imposant magasin en briques à quatre étages récemment construit et récemment occupé par Joaquin Sambola comme manufacture de vermicelle, macaroni, etc., etc., connu par le No municipal 269 rue Decatur. Ensemble avec la propriété décrite ci-dessus seront vendues la machine et le moulin pour la fabrique de vermicelle, du macaroni, etc., qui y sont contenus, comprenant en partie deux machines à vapeur, une bouilloire à vapeur, deux reel ovens, un scrap et panning cracker cutter, une machine pour la pâte, un dough mixer, des rouleaux, breaks, endless screw mixer, shafting pulleys, belting, etc., etc.

Termes et conditions—L'acheteur assumera le paiement d'une rente foncière perpétuelle de soixante piastres par mois, payable mensuellement et d'avance à partir du premier jour de mai prochain (1892), au Très Révérend Archevêque actuel de la Nouvelle-Orléans et à ses successeurs à l'Archevêché in perpetuum, et rachetable par l'acquéreur ou ses représentants pour la somme de douze mille piastres (le capital stipulé de la dite rente), payable en une seule fois, exclusivement de tous arrérages de rente qui pourraient être dus au moment du dit rachat, à la communauté des dames religieuses des Ursulines de cette Paroisse, en cette ville, qui a plein pouvoir de recevoir le dit capital et accorder main levée des privilèges et hypothèques pesant sur cette propriété pour garantir le paiement de la dite rente perpétuelle et le capital d'icelle; l'acquéreur assumera aussi la réversion du dit privilège et hypothèque, ainsi que toutes les obligations du contrat de rente entre le Révérend Léon de Neckere, ex-archevêque à la Nouvelle-Orléans et feu Antoine Abat, passé pardevant Théodore Seghers, ex-notaire de cette ville, le 23 mai 1831, et successivement par les propriétaires subséquents et possesseurs de la dite propriété, à savoir:

Dominique Seghers par un acte pardevant Carlile Pollock, ex-notaire de la date du 18 juillet 1831; Francisco Sambola par acte pardevant C. V. Foulon, ex notaire, de la date du 9 décembre 1846 et Joaquin Sambola, par acte pardevant A. J. Lewis, notaire, le 25 novembre 1876. et la balance du prix de vente s'il y en a, excédant le dit loyer capital de douze mille piastres, COMPTANT; l'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'adjudication entre les mains de l'Encanteur pour garantir et lier la vente, l'acte de vente sera passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public.

26 avril—26 30—mai 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE RESIDENCE

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT,

Coin des rues Chartres et Barthélemy.

Succession du Docteur Geo. Howe et de Marie Olympe Lesseps, sa première femme.

Mlle M. Augusta Howe vs Ruth Harriet Howe et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 31,749.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 10 mai, 1892 par l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Chartres, anciennement Moreau, Jeanne et Royale, anciennement Casacalvo, et désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Barthélemy, mesurant, au pied américain, 35 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 196 pieds 2 pouces rue Barthélemy.

Laquelle dite propriété a été acquise par feu le Dr George Howe, durant la communauté existant entre lui et sa première femme, décédée, de George Brandt, par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 24 novembre 1875.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en brique, élevée sur de solides fondations, à peu près de 10 pieds de hauteur, ayant une grande galerie de face, 6 chambres, galerie fermée à l'arrière, chambres dans les mansardes, escaliers en briques devant et derrière, lieux d'aisances, cave, arbres magnolia, cyprès, poiriers et orangers, etc., etc. Le voisinage est des plus agréables, chars urbains, écoles et autres commodités, la faisant une des plus désirables résidences.

Conditions—Un tiers ou plus payable comptant et le reste à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, à son ordre, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892 en sus du prix de l'adjudication et devra tenir la dite propriété continuellement assurée, en cas de feu, pour le plein prix de sa valeur, et transférer la police d'assurance aux dits mineurs, pour le montant de leur intérêt dans la dite propriété. L'acquéreur aura à déposer entre les mains des encanteurs au moment de la vente 10 pour cent du montant de son adjudication pour en assurer la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 16

PAR D. E. MORPHY.

No 35,749.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

John H. Weydig vs ses créanciers.

La très belle installation du Café Zodiac bien connu et dans un quartier central au coin nord-ouest des rues Camp et Poydras, comprenant en partie comptoirs, étagères, il queurs, verrerie installations pour barre et ornements et autres ustensiles habituellement nécessaires aux affaires d'une buvette, meubles de cuisine et salle à manger.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu en bloc, LUNDI, 30 mai 1892, à midi, au local situé au coin nord ouest des rues Camp et Poydras en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 11 mai 1892 à mol adressé—

Toute l'installation du café ci dessus mentionné, d'après inventaire qui sera exhibé au moment de la vente.

Conditions—Strictement comptant.

14 mai—18,25 28,29

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A CREDIT

—DE—

Propriété de Batture.

Deux beaux ilets de terre faisant face au fleuve et à la rue Tchoupitoulas, pavés en blocks de pierres carrées.

Les dix lots de terre formant presque l'ilet entier borné par les rues Canal, Gasquet, Lopez et Salcedo.

—ET—

Un lot de terre dans le Second District

Rue Ste-Anne, entre Gayoso et Salcedo.

SUCCESSION DE MME ELEONORE POCHELU, VEUVE DE DOMINIQUE POCHELU.

No 22,616—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 23 mai 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges lui appartenant sous divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin et mesurant, au pied américain, comme suit: Les lots 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds et 2 lignes de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 2 lignes.

Le lot No 1 formant le coin de la rue Water et de l'avenue Napoléon, et le lot No 12 le coin des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24 inclusivement, mesurant chacun, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin, et le lot No 24 le coin de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon.

2° Seize lots de terre dans le Sixième District de cette ville formant tout l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor désignés comme lots Nos 1 à 16 et mesurant comme suit

Les lots Nos 1 à 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Peniston et Tchoupitoulas. Le lot No 8 mesure 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues. Le lot No 9 mesure à peu près 29 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Water sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues et 98 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 10.

Le lot No 10 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds sur la ligne du lot No 9 et 97 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 11.

Le lot No 11 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 97 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10 et 95 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 12

Le lot No 12 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 11 et 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 13.

Le lot No 13 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 12 et 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 14.

Le lot No 14 a 30 pieds de face à la rue Water sur 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 13 et 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 15.

Le lot No 15 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 14, et 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16 forme le coin des rues Water et Peniston et a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water, sur 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 15 et 88 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Peniston.

Ce bel ilet est immédiatement en face de l'emplacement du Independent Cotton Oil Co., et juste au-dessous du Riverside Mills.

3° Dix lots de terre formant presque tout l'ilet, dans le Premier District borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez et mesurant ensemble toute la façade de la rue Gasquet d'à peu près 203 pieds 3 pouces, toute la façade de la rue Lopez d'à peu près 319 pieds, 8 pouces, 2 lignes, 10 pieds, 2 pouces, 3 lignes de face à la rue Canal coin de la rue Lopez 279 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet et 106 pieds de face sur la rue Salcedo, coin de la rue Gasquet

4. Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo et mesure à peu près 31 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 89 pieds, 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gayoso, et 89 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre côté.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des billets rep ésentant la dite portion à crédit. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocats à 5 pour cent sur le montant en cas que poursuite soit instituée pour le recouvrement du montant des dits billets ou une partie quelconque en capital et intérêts. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes pour 1892 en outre du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. E. Fritz, notaire.

24 mai—24 30—juin 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages,

No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 532 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des Français, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée ci-dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 29 mai 1891, et signé le 10 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 mai 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Levée (ou Chemin Public), les rues Victoire, Marigny et Champs Elysées, et mesurant, conformément à un plan par F. A. Tourné, le 13 mai 1854, 23 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Levée (ou Chemin Public) sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ 119 pieds 2 pouces, toute mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée et cour, situé au fond du dit lot conduisant à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages désigné par le No 46 rue Levée.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne, étant le lot No 3 sur un plan de C. A. Hedin, le 1er avril 1852, et mesure en mesure américaine 32 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double No 532 rue Remparts, ayant 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Music et Washington désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan par C. F. Zimpel, le 6 novembre 1833. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Remparts sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, No 617 rue des Remparts, ayant 5 chambres, etc., et un cottage double Nos 619 et 621 rue des Remparts coin Music, avec trois chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, étant partie du lot 66 sur le plan primitif du Faubourg Marigny, mesurant en mesure française 56 pieds de face à la rue de Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par les Nos 405, 407 et 409 rue de Chartres.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Derbigny et Roman et mesurant, en mesure française 60 pieds de face à la rue Français, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent un cottage double rue Français, ayant 4 chambres de chaque côté, tout en ardoises, et un cottage double formant le coin sud ouest des rues Français et Derbigny.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Français et Union, et mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 170 pieds et 6 pouces composé de tout le lot No 11 et partie du lot No 1 d'après un plan de L. Surgi Les améliorations comprennent le cottage à un étage No 532 rue Derbigny ayant 4 chambres, un cottage dans le fond, avec 6 chambres, etc.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Moralès, Clouet et Louisa Le lot est désigné par le No 14 sur un plan par W. H. Bell le 7 décembre 1857, et mesure 31 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et aussi une autre portion de terre à l'arrière du dit lot No 14, ayant face à la dite rue St Claude et mesurant 15 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot No 15 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignée par le No 872 rue St-Claude, ayant 6 chambres.

Conditions de la vente.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs, datés le jour de la vente et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, cinq pour cent commission d'avocats en cas de procès sur les dits billets, et toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Préot, Esq., notaire public.

24 mai—24—juin 4 11 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Propriété résidence dans la partie la plus choisie du Quatrième District.

La résidence en bois à deux étages, No 215 de l'avenue Jackson, à l'encoignure nord-ouest de la rue Chestnut.

Mme Veuve Emma H. Berthelot vs Mme Jacob E. Fitch et Mme Wm D. Magginnis et als.

No 30,247—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 1er avril 1891 et signé le 13 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'élégante résidence à deux étages, No 215 de l'avenue Jackson, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Chestnut et Coliseé. La résidence est retirée de la rue et a une galerie de face, corridor, salons à arches, grande salle à manger, office, plusieurs chambres à coucher, chambre à bain. Le terrain mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jackson et Chestnut. Le terrain est arrangé avec un joli jardin et a une serre. Une carte des encanteurs est requise pour visiter.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes ces taxes pour cette année (1892) en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente sera requis.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire

18 mai—18, 25—juin 4, 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le troisième district au coin des rues Laharpe et Dorgenois.

Succession de Cécile Poymain Perrault, veuve par le premier mariage de Paul A. Osborn et femme décédée de Joseph D. Fricke.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date et signé le 12 mai 1892, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage en bois à l'encoignure des rues Laharpe et Dorgenois, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Laperrouse, Dorgenois et l'allée Rousseau. Le terrain mesure 71 pieds de face à la rue Dorgenois sur 89 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Laharpe, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins. Le cottage est près de la gare du Orleans R. R., dans un voisinage bien amélioré.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant renfermer les stipulations usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurance, etc.. L'acquéreur paiera les taxes de 1892, au dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. F. Meunier, Esq., notaire public.

14mai—14 21 28 juin 11 18

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alexandre Bone.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 31 211—Division "C".

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau, No 58 rue Camp—SAMEDI, 28 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus décrite, Division "C", en date et signé le 13 avril 1892, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St-Tammany, à Slidell, Louisiane et étant un certain morceau de terre désigné par le lot numéro 10 dans la Section 4 T. 9—S. R. —14 E. district Greensburg de la Louisiane et ayant 20 acres—borné au nord par Dorothée Gaines, au sud par Alexandre Nicholas et Adam Borne, à l'ouest face au Bayou Vincent et à l'est par Mme Frederick, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ONORATO & STUART, Encanteurs.

28 avril—28 30—mai 7 14 21 28 28

L'Abeille de la ...
NOUVELLE...
SAMEDI, 28 ...

VAPE...

Mandeville, L...

LE STEAMER N...

COMMENCANT ...

Quittera MILNEBURG au Dépôt du chemin de fer tête de la rue des ...

Pour Mandeville, ... Tous les jours (excepté ...) par ...

Revenant ... Tous les ...

L'eau et le temps ...

Mandeville, Lewisburg ...

Dimanches et mercredis ...

Dimanches et mercredis ...

Prix du trajet ...

Prix Quotidien ...

Fret reçu tous les ... de fer Louisville & ...

W. O. COY...

COMPAGNIE ... TRANSAT...

Entre New ...

Les ...

LA TOURAINE ...

LA CHAMPAGNE ...

LA BOURGOGNE ...

Prix du passage ...

Première cabine ... et au-dessus ...

Deuxième classe ...

Entrepont, $24 50 ...

Billets, aller et ...

EMMANU...

A. MOULTON, 1s rue du Camp.

LIGNE ...

POUR NEW YORK

... LOUISIANA.

Partant ...

CHEMINS ...

EAST LOUISI...

Pour Mandeville, ...

Départ—No 8 ...

No 10 ...

Arrivée—No 7 ...

No 9 ...

Fret reçu tous les ... au dépôt de la rue Press ...

Aucun fret périssable ...

Achetez vos tickets ... dans les cars.

JOHN POITEVENT Directeur Gé...

27 mai—1m

Route du Sud de ... du Texas et de ...

Southern Pacific Co. ... partant du dépôt à la ...

Départ de la N Orléans ... San Antonio

Express ... 8 15 a m

California Ex. ...

Chars dortoirs entre ...

Jonctions à Houston ...

J. ARUTHNOT ...

J. G. SCHRIEVER ...

W. O. WATSON ...

1er fév—1an

Queen and C...

La route la plus rapide vià Chattanooga ...

Part de la N. Orléans ...

Arrive à N Orléans ...

Arrive à Meridian ...

Arrive à Aaron ...

Arrive à Birmingham ...

Arrive à Attalla ...

Arrive à Chattanooga ...

Arrive à Burg ...

Arrive à Lexington ...

Arrive à Cincinnati ...

Bureau des tickets ...

G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent ...

J. J. O...

Rue St-Pierre, N...

PUNAISICIDE ...

(The only ...)

De la rue Orléans ...

Il y a en vente deux ... Bordelaises, 24 onces, ... Litre 32 onces, ...

19 mai—

Avi...

Le Dr C. Testut ...

Punaisicide Liquide and Egg Destroyer, ...

FEUILL...

No 9.

Mère et ...

PAUL D'AIG...

PREMIERE ...

LE MYSTERE ...

—Deviens ta ... son frère dès qu'elle ...

—Peut être! ...

... charmé que ...

Jusqu'aux meilles ...

M. de Cypières ...

—J'ai horreur des ... avec colère. ...

Il lui prit la main ...

—Tu m'aimes, c'est ... il doucement.

—En doutes tu? ...

—Eh bien! réjouis ... heur. Je suis l'... de la terre. Je ...

—Toi! ...

La foudre ... à terre ne lui eût pas ... effet.

Pâle, livide, elle ... sous ses yeux, ...